



53^e session du Conseil des Droits de l'Homme

Point 4 - Dialogue interactif avec la Commission d'enquête internationale indépendante sur la République arabe syrienne

Intervention du Luxembourg

Genève, le 5 juillet 2023

Monsieur le Président,

Le Luxembourg soutient pleinement la déclaration de l'Union européenne.

Nous remercions la Commission d'enquête pour sa mise à jour orale et pour son rapport récent sur l'impact genré du conflit en Syrie sur les femmes et les filles.

Ma délégation est fortement préoccupée par les violations graves des droits humains et les crimes de guerre qui continuent à être commis par les autorités syriennes et les autres parties au conflit, et parmi lesquels figurent des détentions arbitraires, des disparitions forcées, des actes de torture, des attaques indiscriminées contre les civils et des violences sexuelles et sexistes.

En l'absence d'un cadre global pour établir les responsabilités, il est indispensable que la situation en Syrie, y compris les crimes de persécution liés au genre, soient portés devant la Cour pénale internationale pour mettre fin à l'impunité.

La situation actuelle des droits humains ne permet pas un retour des réfugiés et des personnes déplacées.

Madame, Messieurs les Commissaires,

Ma délégation vous remercie pour votre engagement en faveur de la création d'une institution internationale consacrée à la question des personnes disparues. Mon pays est honoré d'avoir pu porter la cause des familles des plus de 100 000 personnes disparues en Syrie devant l'Assemblée générale des Nations Unies, avec un groupe interrégional d'États membres. Nous appelons les autorités syriennes à collaborer pleinement avec la nouvelle institution qui a pour tâche de faire la lumière sur le sort de toutes les personnes disparues et le lieu où elles se trouvent et d'apporter un soutien approprié aux victimes, aux survivants et aux familles des personnes disparues.

Je vous remercie.